

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 18 mars 2021, de 18h30 à 21h00

En visioconférence Zoom

Présents

Organisations membres :

ACCED – O. Dianor (C) (n'a pas voté)	HELVETAS – P. Schmitt
ADAP – E. Ricci	IDH – A. Faudot-Miguet
ASC – J. Moynat (n'a pas voté)	IHEID – D. Rossier (C)
ASED – C. Martinet Fay	IRHA – M. Sylvestre
ASSAFI – R. Sanvura	IREG – P. Egger
ASVD – A.M. Djeguime	JACO – B. Studer, M. Gueye (n'a pas voté)
BAMBI – C. Lanvers	KALLPA – M-F. Sprungli
CEAS GENEVE – M. Sid Ahmed	MADR – A. Rajman
CETIM – F. RoCHAT	MCI – A. Stoll
CIOMAL – L. Bouvier	MDM – A. Denis (n'a pas voté)
CSSR – A. Martenot	OMOANA – M. Nourrisson, S. Grangier
ECHA – C. Bosson, M. Clavijo-Musy	PHILEA – S. Rodriguez
EDM – C. Bunzemeier	PUBLIC EYE – J. Reinhard, C. Engeli
EIRENE – M. De Vasconcelos Pinheiro	QUAKERS – R. Ockwell
EFI – E. Merlach (CT)	SECODEV – A. Simon
FH – D. Hahling, R. Zürcher	SIT – K. Studer-Lama
FDF – M. Glodkiewicz, C. Hamilton	SWISSAID – A. Vallat
FLOR - J-L. Pittet, F. Ribordy	TDH – C. Roduit (C)
GETM – A. Mackinnon	TOURISM FOR HELP – I. Lejeune
GLOCAL – J. Fornells	TRAD – D. Gradis, G. Gradis-Johannot
GRAINE DE BAOBAB - E. Longet	UNIT – A. Gueye-Girardet
GRAD – C. Vadon (n'a pas voté)	

Conseil : R. Longet, I. Milbert, P. Olivier, L. Soler, G. Toledo Vera, R. von Davier

CT : M. Anne-Sarr, G. Delgado

CPDS : E. Noelt, M. Thorndahl

CCF : D. Fino

Secrétariat : E. Anderson Mottier, M. Buschi, B. Carvas, L. Cruz Hefti, C. Dubouloz, M. Rouquier, C. Schümperli, F. Tissot

Invitée : A. Simonetti, M. Tognola

Excusés

Organisations membres : ACTARES, ANS, ASAC, ASSOTIC, AWRA, FONDATION LE BALAFON, COTMEC, CTM, EDFU, HUMANITEL, KOMBIT, MPF, RAFAD, SOLIDAR, URBA.

1. Introduction à la visioconférence et indications pour les consignes de vote

Florian Tissot explique le système de vote qui a déjà été utilisé lors de l'AG du 10.12.2021.

2. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 10 décembre 2020

Il n'y a pas de remarques sur le PV.

Le PV est adopté à l'unanimité avec 38 voix pour.

3. Informations du Président et de la secrétaire générale

Catherine Schümperli Younossian présente la version éditée du Programme stratégique 2021-2024 de la FGC, ainsi que le Manuel 2^e édition dont les classeurs sont disponibles au secrétariat pour les OM qui ont commandé des exemplaires.

Elle présente le processus d'éligibilité de la DDC qui a conduit à la validation du financement pour la FGC selon le terme technique consacré de « Contribution programme 2021-2024 de la DDC » suite à un processus d'éligibilité qui a duré 18 mois durant lequel de nombreux paramètres ont été analysés, dont l'atteinte des résultats de la stratégie 2017-2020, ainsi que les objectifs de la nouvelle stratégie programme 2021-2024.

Les fédérations peuvent obtenir jusqu'à 40% de leur budget annuel. La FGC a obtenu une augmentation de 25%, soit une contribution annuelle de 4.4 millions de francs par année sur la période 2021-2024. Cette augmentation est conditionnée à l'atteinte de certains objectifs qui engagent la FGC, mais aussi les organisations membres :

- S'inscrire dans les objectifs de la stratégie 2021-2024 de la coopération suisse ;
- S'inscrire dans les principes de collaboration (Directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses, Berne, septembre 2019) ;
- Atteindre l'objectif général et les objectifs stratégiques (Cadre logique de la FGC pour la période 2021-2024) ;
- Atteindre les objectifs contractuels de la DDC à l'égard des fédérations et de leurs membres (Management level 2).

Parmi les objectifs contractuels figurent :

- La prévention des comportements sexuellement répréhensibles (PCSR) pour laquelle toutes les organisations membres des FC doivent s'engager à mettre en place des mesures. Un cycle de formation sera mis en place au niveau du FEDERESO dont l'animation est assurée par Oifa Bouriachi, dont la première étape consiste à sensibiliser les OM à cette problématique, et la seconde à donner les outils pour mettre en place ce type de prévention au niveau romand.
- La mise en place d'une gestion des risques aussi bien au niveau des projets que des organisations membres, avec une grille d'analyse des projets demandée pour tous les projets, ainsi que la mise en place de systèmes de contrôle interne (SCI) dans les organisations membres. Deux activités ont permis aux OM de se familiariser avec le SCI : une formation a été organisée en février 2020 et, en avril 2021, un café débat consacré à un partage d'expérience sur la mise en place d'un SCI par des OM de la FGC.

La FGC et ses organisations membres sont tenues de travailler sur un certain nombre de thématiques prioritaires que sont :

- Le nexus action humanitaire / coopération au développement
- Le renforcement de la société civile locale
- L'appropriation des initiatives locales de développement par le dialogue avec le politique.

Des événements et des conférences seront organisés pour travailler sur ces trois thématiques.

Elle évoque également l'interdiction du double financement d'une organisation par des fonds DDC, notamment via des alliances ou des faïtières. Toute organisation membre de la FGC qui reçoit déjà des fonds DDC via une alliance ou une faïtière ne peut recevoir de fonds DDC via la FGC. Elle rappelle également l'interdiction de financement des activités d'information et de sensibilisation avec des fonds DDC, décision prise très récemment et qui a été vivement critiquée, mais dont il ne semble pas y avoir de volonté de relativisation dans l'immédiat.

Éliane Longet (Graine de Baobab) demande si les OM qui reçoivent 200'000 CHF au maximum doivent avoir un système de contrôle interne ?

Florian Tissot répond que ce montant de 200'000 CHF est le seuil à partir duquel le SCI devient obligatoire. En dessous, la mise en place d'un SCI n'est pas obligatoire, mais est vivement encouragée.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Catherine Schümperli précise que concernant la subvention du Canton de Genève, le projet de loi de financement de la FGC pour la période 2021-2024 n'a pas encore été voté et sera débattu au Grand Conseil le 25 ou 26 mars 2021. René Longet et elle-même ont été auditionnés par la Commission des finances du Grand Conseil le 16 décembre 2020 avec un vote très positif de cette commission : 12 oui, 2 non et 1 abstention pour le projet de loi déposé par le Conseil d'Etat portant notre subvention annuelle à 3 millions de CHF.

Elle indique que la Plateforme souveraineté alimentaire (PSA) a finalisé sa stratégie pour la période 2021-2024. Les OM qui sont intéressées à rejoindre cette plateforme peuvent le faire.

Elle annonce également que la fondation Foyer Bambi dissoute en juillet 2020 a été recrée sous la forme d'association : l'association Bambi. La nouvelle association a adressé un courrier au Conseil demandant son maintien au sein de la FGC compte tenu de la poursuite des activités en Colombie, sous son nouveau statut juridique. Le Conseil a analysé cette demande et a validé à l'unanimité l'adhésion de nouvelle association Bambi, sous réserve de la preuve de la radiation de la fondation.

Elle précise que le Conseil va ouvrir le processus d'adhésion pour la période 2021-2022. Une séance d'information sur les admissions aura lieu le 29 avril 2021, et le délai de dépôt des dossiers est comme toujours fixé au 15 septembre.

Elle annonce la création d'un poste de coordinateur·trice de projets de développement à 50%. L'annonce sera publiée le 29 avril, avec un délai de candidature au 18 avril 2021, pour une prise de fonctions au 1^{er} septembre 2021.

Enfin, elle encourage les OM et les membres des instances à profiter de l'offre de formation proposée à travers notre partenariat avec Insango.

René Longet rappelle que la FGC encourage fortement la mise en place de SCI dans toutes les OM, car c'est un gage de clarté des processus dans une organisation. C'est une exigence qui est obligatoire pour les OM recevant plus de 200'000 CHFF de la FGC, mais toutes les OM sont encouragées à mettre en place un SCI adapté à leurs besoins.

4. Approbation du rapport d'activité 2020

René Longet remercie le secrétariat et Catherine Schümperli pour la rédaction de ce rapport d'activité qui a été préavisé positivement par le Conseil.

Le rapport d'activité 2020 de la FGC est adopté à l'unanimité par 38 voix.

5. Approbation des comptes 2020

René Longet remercie Florian Tissot et Bruno Carvas pour la tenue des comptes et pour la présentation du rapport des comptes qui a également été préavisé positivement par le Conseil.

Florian Tissot présente le rapport des comptes qui a été révisé dans le cadre d'un contrôle ordinaire réalisé par une fiduciaire (organe externe de contrôle) et par les vérificateurs aux comptes de la FGC, soit la commission de contrôle financier des comptes (vérificateurs internes) représenté par Daniel Fino, qui prendra la parole ultérieurement.

L'année 2020 est la dernière année de la période quadriennale. L'ensemble des fonds ont dû être soldés et dépensés en fin d'année. C'est le cas par exemple des fonds du partage des savoirs dont le solde est porté à 0 au 31.12.2020. De même le fonds d'information a été porté en déficit afin de ne pas générer de bénéfice sur ce fonds sur la période 2021-2024 (pour couvrir le bénéfice de 2021 sur ce fonds d'information).

Pour solder ces fonds, les recettes de ceux-ci ont été diminuées en 2020 au profit des projets de développement dont les besoins étaient importants avec encore un grand nombre de projets en liste d'attente. Cela représente 283'305 CHF reversés sur les projets de développement, ce qui a permis de financer en septembre 2020 des projets en liste d'attente.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Les projets de développement et d'information des OM ont été financés à hauteur de 10'310'352 CHF, soit 605'852 CHF de plus que budgété et 157'083 CHF de plus qu'en 2019.

Les fonds des communes qui restent au bilan au 31.12.2020 sont des fonds qui ont été attribués spécifiquement à des projets, mais n'ont pas pu être versés aux OM en raison de retards dans le rendu des rapports. Ils ont été versés dans l'intervalle dès que ces rapports ont été remis à la FGC.

Le solde de fonds pour la coordination du FEDERESO, financée pour moitié par la DDC et le reste par les Fédérations cantonales, est reporté pour la période 2021-2024 avec l'accord de la DDC.

Les frais de fonctionnement en 2020 s'élèvent à 959'572 CHF, soit 95'803 CHF de moins que le budget, en raison notamment du Covid, puisqu'un grand nombre d'activités ont été moins coûteuses (Commissions et AG en visioconférence) et que certaines activités n'ont pas pu être menées.

À noter que les frais liés directement au Covid : achat de matériel de gel et masques, et matériel pour le télétravail et la visioconférence, se retrouvent dans le résultat exceptionnel.

Les résultats de l'exercice comptable 2020 est un déficit 9'869 CHF ce qui porte le capital de la FGC à 341'014 CHF.

Daniel Fino indique avoir procédé le 18 février 2021 avec Valérie Bouloudani, dans le cadre de leur mandat de vérificateur-trice-s des comptes de la FGC, aux vérifications d'usage des comptes arrêtés au 31.12.2020. Il affirme que le rapport des comptes présenté à l'AG est conforme à la réglementation Swiss GAAP RPC-21 et à la comptabilité de la FGC, tant sur les coûts de fonctionnement de la FGC que sur les fonds sous gestion. Ils se sont assurés du bien-fondé du bilan et que la situation financière de la FGC est saine et lui permet d'assumer toutes ses obligations.

Il ajoute qu'il est candidat pour un nouveau mandat de vérification des comptes, tandis que Valérie Bouloudani ne peut pas se représenter, ayant accompli 5 années consécutives en tant que membre de la commission.

Florian Tissot lit les conclusions du rapport de vérification externe du 24 février 2021 présenté par notre fiduciaire Wuarin-Chatton.

Ezra Ricci (ADAP) demande confirmation que les fonds « Études et Bilans » ont été réaffectés au Fonds « Partage des Savoirs » et non aux projets Sud.

De même, **Isabelle Lejeune (Tourism for Help)** demande s'il existait un reliquat non dépensé en fin d'année et s'il a été reversé aux projets de développement.

Florian Tissot répond à l'aide de l'annexe 1.1 du rapport des comptes (page 6), sur lesquels les deux fonds du partage des savoirs sont présentés : « Échanges et apprentissages » et « Études et Bilans ». Le solde du fonds « Étude et Bilans » de 77'044 CHF a en effet été transféré sur le fonds « Échanges et apprentissages ». Aucune dépense n'était prévue en 2020 sur ce fonds, d'où leur transfert vers le fonds « Échanges et apprentissages » dont les dépenses se sont élevées en 2020 à 182'696 CHF.

Les affectations au fonds « Échanges et apprentissages » ont été réduites à 76'124 CHF pour couvrir exactement les dépenses sur ce fonds. La différence avec le budget (250'000 CHF pour les deux fonds Partage des savoirs) a été versée sur des projets de développement.

Isabelle Lejeune (Tourism for Help) demande quelles sont les conséquences pour la coopération internationale de la votation sur les multinationales responsables ?

Catherine Schümperli répond que la DDC ne financera plus les activités d'information et de sensibilisation des ONG. Cela ne va pas avoir de conséquences pour la FGC car la Ville et le Canton de Genève ont renouvelé leurs souhaits de financer ces activités, et elles les en remercie. Ce n'est en revanche pas le cas pour les autres fédérations cantonales qui pour certaines ne pourront plus mener ce genre d'activités faute de financements suffisants.

Les comptes 2020 sont adoptés par 37 voix et 1 abstention.

6. Instances

René Longet précise que la FGC a fait des appels à candidatures pour les différentes instances de la FGC. S'impliquer dans une expérience intéressante et indispensable au bon fonctionnement de la FGC et de ses organisations membres. Il invite toutes les personnes intéressées et disponibles pour s'engager à faire parvenir leurs candidatures pour une élection lors d'une prochaine AG.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Il rappelle qu'il a été réélu lors l'AG du 18.03.2020 pour un mandat de 2 ans et avait annoncé au Conseil que cela serait son dernier mandat, il ne souhaite donc pas se représenter en mars 2022. Des démarches ont été entreprises pour trouver un-e successeur-e. Il rappelle avoir été élu président de la FGC en novembre 2012, et est entré en fonction en février 2013. Il s'est engagé durant 8 années pour relever les difficultés et les succès et affronter positivement les défis qui se sont posés à la FGC. Le contexte apaisé actuel, avec une nouvelle stratégie quadriennale et des financements supplémentaires pour les activités des OM, est le moment opportun pour laisser la place.

6.1. Élections

- Élection du vice-président de la FGC - Pierre Olivier

Pierre Olivier se présente. Il est au Conseil de la FGC depuis 2 ans. Il a participé à des activités et événements de la FGC avec beaucoup d'intérêt au cours de ces deux dernières années. Il est psychologue de formation, puis s'est formé à la communication et au développement durable. Son expérience de la coopération au développement vient de son expérience ne tant que chef de service du développement durable à la Ville d'Onex, en charge de la solidarité internationale. Il y a notamment défendu les budgets de la solidarité internationale face au politique et au Conseil municipal dans la cadre du vote du budget. Cette cause doit être défendue constamment et de manière proactive. Sa formation en communication et son réseau au sein du Canton de Genève sont un atout pour la FGC, notamment dans le relationnel avec les communes qu'il compte appuyer en tant que vice-président.

La candidature de Pierre Olivier pour le poste de Vice-président est adoptée par 37 voix et 1 abstention.

- Élection d'une membre de la CI – Marina Tognola

Marina Tognola se présente. Elle a une formation en relations internationales et a eu une expérience terrain en Tunisie, et s'est engagée dans une organisation de droits humains sur le terrain et à Genève. Suite à cela elle s'est intéressée à la coopération au développement et elle a suivi un Master en développement et éducation en Angleterre. Elle se réjouit de rejoindre la commission d'information de la FGC et de prendre part à des thématiques de développement international et de coopération au développement.

La candidature de Marina Tognola pour la Commission d'information est adoptée à l'unanimité par 38 voix.

- Réélection de Daniel Fino comme membre de la commission de contrôle financier des comptes

La réélection de Daniel Fino pour la Commission de contrôle financier des comptes de la FGC est votée à l'unanimité par 38 voix.

6.2. Prise de congé des membres démissionnaires des instances

René Longet remercie chaleureusement les personnes qui s'engagent bénévolement et avec grand professionnalisme dans les instances de la FGC sans lesquelles elles ne pourraient pas fonctionner.

Le contexte de la pandémie et des AG en visioconférence ne s'est pas prêté aux remerciements des membres qui ont quittés les instances ces derniers mois.

Les personnes qui ont quitté les instances de la FGC en 2019 :

- Magdalena Fuentes après 3 ans à la CT.
- Ismaël Nouind qui a été membre de la commission de contrôle financier des comptes durant 5 ans et qui avait accepté de prolonger son mandat d'une année en attendant une personne pour lui succéder.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Les personnes qui ont quitté les instances de la FGC en mars 2020 :

- Angélique Duruz, membre de la CT durant 5 ans
- Jacqueline Cramer, membre du Conseil durant 7 ans
- Jean-Luc Pittet, membre du Conseil durant 5 ans, et auparavant engagé à la FGC depuis très longtemps, une figure historique et emblématique de la coopération à Genève, un merci tout particulier !
- Céline Perino, membre du Conseil durant une année.
- Serge Ghinet qui a été vice-président durant 6 ans, mais qui reste membre du Conseil

À cela s'ajoutent les personnes qui ont démissionné en cours d'année :

- Béatrice Keller, membre de la CT
- Sarah Kasme, membre de la CT
- Daniel Wermus, membre de la CI
- Diego Gradis, membre de la CI
- Tous deux engagés depuis très longtemps au sein de la CI et de la FGC, un merci tout particulier à eux aussi.
- François Xavier Kajyabwami, pilier de la CT depuis de nombreuses années - merci à lui aussi.

7. Agenda 2030 – Quelles perspectives de mise en œuvre ?

7.1. Les Objectifs de développement durable (ODD) – cadre de référence pour la FGC, Catherine Schümperli Younossian

Catherine Schümperli introduit ce forum sur le thème des ODD avec la mise en place des ODD comme cadre de référence thématique pour les projets à la FGC, notamment par leur présentation dans nos rapports annuels permettant d'illustrer les divers domaines d'activités des projets soutenus par la FGC.

7.2. Présentation d'un outil didactique – « Un plan de survie de l'humanité, les ODD », René Longet

René Longet présente son ouvrage « Un plan de survie de l'humanité, les ODD ». Il rappelle que les objectifs de développement durable négociés dans le cadre des Nations Unies sont un cadre de référence partagé de manière universelle, donnant à travers les 17 têtes de chapitre et les 169 cibles un contenu concret au développement durable. Il met cet ouvrage à disposition des OM de la FGC, qui pourront venir le chercher au secrétariat à leur convenance.

7.3. Consultation pour la Stratégie suisse pour le développement durable 2030, Antonella Simonetti, coordinatrice du FEDERESO

Antonella Simonetti fait une présentation de la stratégie de développement durable 2030 de la Suisse, puis du processus de consultation et enfin présente les éléments de la prise de position du FEDERESO qui a été fait dans ce cadre.

Catherine Schümperli demande à René Longet s'il pense que les changements entre les Objectifs du millénaire (outil de la coopération au développement) et les ODD (un outil où le développement est moins présent) sont une chance pour la coopération au développement ?

Pour René Longet c'est une chance car d'une part, la coopération est incluse dans la notion de développement durable et que d'autre part elle s'y trouve à l'aise avec ses contenus. Quand on parle durabilité on doit nécessairement parler coopération, et vice-versa, et par ailleurs, la coopération apporte une contribution importante à la durabilité. Cela nous donne un meilleur ancrage et une plus grande légitimité.

Jean Fornels (Glocal) demande si nous avons une idée à quel type de durabilité se réfère le Conseil fédéral dans son projet de stratégie ?

Antonella Simonetti répond que le Conseil fédéral ne remet pas en cause le modèle économique si c'est cela dont il est question.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

René Longet répond qu'il y a plusieurs façons de voir le développement durable. Il donne l'exemple d'un « développement durable faible » qui avait été proposé par le Conseil fédéral dans sa stratégie 2008 et qui permet de substituer du capital financier au capital naturel. On ne tient ici plus compte des capacités de la nature et ce n'est pas conforme à la définition internationale de la durabilité. Il est d'ailleurs sceptique quant à la présentation très répandue du développement durable comme une conciliation entre les trois secteurs que sont l'économie, le social et l'environnement, sans indiquer ce que chacun de ces secteurs doit faire. La durabilité est d'abord le problème d'une économie qui n'est pas aligné sur une hiérarchie des besoins et qui ne tient pas compte des capacités de la nature de produire des ressources et d'absorber nos rejets. Enfin, n'est pas nécessaire de demander des fonds supplémentaires pour la durabilité, mais il convient que tous les financements soient retirés des activités non durables pour être réorientés vers celles qui le sont. Il est nécessaire de comprendre que c'est tout le système économique qui doit être reparamétré.

Philippe Egger (IREG) demande si la pandémie signifie un saut en arrière de plusieurs années pour les pays pauvres, rendant le délai de 2030 inatteignable ? Parle-t-on toujours des ODD dans ce contexte ?

René Longet répond qu'on n'en sait pas vraiment ce qui sera faisable jusqu'en 2030. Mais une chose est sûre, c'est que nous n'aurons pas 30 ans supplémentaires face au réchauffement climatique. C'est un pari et un combat qui concerne tout le monde, y compris le secteur privé. Les contradictions auxquelles nous faisons face tous les jours soulignent la pertinence des ODD à montrer la direction dans laquelle il est indispensable d'aller.

Roger Zürcher (FH) relate que Dennis Meadows a déclaré qu'"Il est trop tard pour le développement durable" (<https://www.youtube.com/watch?v=f2oyU0RusiA>). Il a introduit la génération des collapsologues. Doit-on mettre en œuvre des mesurette ou ne faut-il pas plutôt planter des arbres à côté des arbres qui tombent, plutôt que de réparer les arbres qui vont tomber ? Est-ce qu'on ne tient pas compte de la collapsologie à la FGC ?

René Longet indique que la collapsologie minimise les drames humains et la réalité sociale d'un collapse des structures d'une société, la durabilité vise précisément à éviter ou à prévenir qu'on doive passer par là. La durabilité n'est pas un arbre destiné à tomber, mais c'est l'arbre de la vie. La collapsologie estime qu'il est trop tard pour agir et éviter la catastrophe. Il ne faut pas baisser les bras devant la sécheresse, la guerre ou la corruption et la coopération, tout au contraire d'être hypnotisée par la perspective d'un effondrement, a appris à construire et proposer des solutions avec les populations concernées. Il ne se fait pas d'illusions sur ce qui peut arriver, mais il est d'avis qu'il est indispensable de faire tout le bien possible autour de soi, sans naïveté, mais avec efficacité, humanisme et réalisme. Il faut toutefois souligner qu'il n'y a pas de durabilité sans une certaine radicalité. Il cite Nicolas Hulot qui soulignait que si on n'arrivait pas à concilier les fins de mois des entreprises, des individus et de la planète on ne pourra guère mobiliser pour la durabilité, qui est un enjeu économique et social.

Antonella Simonetti indique que les ODD permettent de mieux expliquer ce que l'on fait dans la coopération au développement et de sortir des seules notions de solidarité et d'aide. Ils permettent de montrer que les problèmes sont les mêmes au Nord et au Sud, même si les réponses sont différentes, et celles du Nord ne sont pas forcément les meilleures.